

2 orig + 1 copie Compt. le 6-8-59

Département
de la Charente-Maritime

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
du Conseil Municipal

VILLE DE ROYAN

Réunion du mercredi 1er Juillet 1959

OBJET :

Augmentation de la le Conseil Municipal de Royan s'est assemblé au lieu ordinaire de ses
proposée de la Recette séances sous la présidence de M. Hubert MEYER, Maire, d'après convocation
P.T.T. du Parc faites le 24 Juin 1959.

50115

Etaient présents : MM. Hubert Meyer, Matras, Rochedereux, Brenusseau, Lanoue, Mongrand, Reix, Lanussé, Guillaud, Biscaye, Lamoucho, Flahaut, Massé, Berland, Pouget, Mouchot, Fontanille, Narteau, Melle Fouché, MM. Gachet, Menant, Bouchet, Bujard, Galland, Bétous, Chamboulan.

Les Conseillers présents formant la majorité des membres en exercice, il a été, conformément à l'article 53 de la loi du 5 Avril 1884 procédé immédiatement à l'élection d'un secrétaire pris dans le sein du Conseil.

M. Gachet ayant obtenu l'unanimité des suffrages a été désigné pour remplir ces fonctions qu'il a acceptées.

Le Conseil Municipal

Vu la demande de Mme Menu, proposée à la Recette auxiliaire P.T.T. av. des Semis

Considérant que l'intéressée remplit ses fonctions à la satisfaction générale et n'a fait l'objet d'aucune majoration de traitement depuis 1956

Vu l'avis de la Commission des Finances

décide

de porter à 27.500 frs par mois la rémunération de Mme Menu, proposée de la Recette auxiliaire des P.T.T. du Parc

que l'effet de cette décision remontera au 1er Janvier 1959

que les crédits complémentaires seront prévus lors du vote du budget supplémentaire pour permettre le règlement de cette majoration de traitement

Approuvé à l'unanimité

APPROUVE
ROCHEFORT S/MER le 3 AOUT 1959
Le Sous-Préfet
signé: VOCHEL

Pour copie conforme
Mairie de Royan, le 5 août 1959
Pr le Maire
l'Adjoint Délégué,

Matras

M. MATRAS



Pour extrait conforme
Pr le Maire
L'Adjoint Délégué

Matras